



C'EST QUOI les PFAS ?

Des substances **chimiques** dits polluants éternels créées par l'homme et utilisées depuis les années 1940 pour leurs propriétés résistantes à l'eau et à la chaleur.

Nous les retrouvons dans les « ustensiles de cuisine anti-adhésion, les embouts buccaux de cigarette électronique, les semelles de fers à repasser, les lubrifiants et cires pour sols et voitures, les cosmétiques...etc »

Les méfaits des PFAS connus, ces derniers ont été interdits aux Etats-Unis vers 2001.

Ce n'est que le 12 juin 2024 que la France réagit quand France 3 Rhône-Alpes révèle qu'Arkema qui en connaît la «toxicité» depuis 1997, a continué la fabrication ou l'usage de certaines molé-

cules sur le site du groupe à Pierre-Bénite dans le Rhône.

Brignais est touchée à deux titres par ces PFAS issus des usines de Pierre Bénite quand elle les identifie sur les volailles et les œufs des particuliers et quand l'eau potable est contaminée !

Les actions furent immédiates avec la dilution de l'eau distribuée à Brignais mise en interconnexion avec le réseau non contaminé de la Métropole de Lyon. Positive aussi, la fourniture en été 2024 de 4 fontaines avec dispositif filtrant dans les écoles primaires dont l'efficacité a été immédiatement vérifiée.

Des millions d'€ investis pour filtrer ces PFAS payés par les contribuables. Les pollueurs doivent être les payeurs.

20/02/25 vote de la loi interdisant les PFAS .

Thomas Gassilloud notre député, ne prend même pas part au vote !

Trois revendications actuellement : une étude épidémiologique locale, la dépollution aux frais des industriel, et la reconnaissance des maladies professionnelles liées aux PFAS.

**Christiane CONSTANT -
Lionel CATRAIN**

Pour Mieux Vivre à Brignais